

## Rapport d'activités 2017 – Perspectives 2018

### **Rapport d'activités**

---

A nouveau nous nous retrouvons ici à l'hôtel de ville pour ce moment important de la vie d'une association : son assemblée générale annuelle au cours de laquelle il est prévu de présenter le rapport moral. Après moi, Raymond HUET vous présentera le rapport financier et notre commissaire aux comptes, Didier Bouchet, vous lira son rapport officiel pour l'exercice concerné, à savoir celui de 2017.

Béatrice GIRAULT-JOUHET, la secrétaire générale et Jean-Louis RICOT, le vice-président, sont aussi présents sur cette tribune. Enfin, je tiens à remercier de nouveau Madame la Maire de Paris d'avoir bien voulu nous prêter cet auditorium.

### **L'année 2017**

---

En 2017, nos activités, nos combats, nos alertes demeurent. Il ne se passe pas une journée sans que nous n'ayons à réagir, aider ou conseiller. Toutes nos publications « papier » ou dans les réseaux sociaux (bulletin *Paris historique* et *Lettre d'Ourscamp*, FaceBook, Twitter...) en font état sans discontinuer. Je réitère malheureusement ce que j'écrivais l'an passé : tout reste permis pour les vandales, ils ne connaissent pas l'humilité face aux héritages du passé ; l'arrogance de nos décideurs et investisseurs est sans limite.

Notre public, nos soutiens, nos adhérents dépassent largement nos frontières. Nous sommes plusieurs milliers. Riche consolation au vu de la complexité des dossiers suivis par tous les bénévoles, et notamment par ceux de la Sauvegarde et du centre d'informations. Nous ne les remercierons tous jamais assez !

Le fait que demeure en permanence, au sein de l'association, une vraie volonté de défendre l'intérêt public, l'intérêt général du patrimoine et du paysage, ne se dément pas.

En 2017 *Paris historique*, notre trésorier sera plus précis tout à l'heure, voit malheureusement son nombre d'adhérents stagner par rapport à 2016, malgré tous nos efforts pour redresser la situation. Soyez, je vous le redis nos ambassadeurs, il faut « mobiliser ». Si vous parrainez ne serait-ce qu'une personne, nous serions quatre milles ! Je sais que certains d'entre vous l'ont déjà fait, il faut continuer.

Le succès de notre **centre d'information** se confirme. Vous le verrez sur le détail de nos comptes les recettes correspondant à cette activité ont progressé.

S'agissant des **visites conférences**, nous subissons une petite baisse que chacun a conscience de devoir redresser. Nous sommes ainsi tombés d'accord pour les conférenciers travaillent désormais en étroite collaboration avec la Sauvegarde. Nous devons aujourd'hui « inventer » de nouvelles conférences destinées au public, faisant la promotion de tous les dossiers liés aux permis de construire sur lesquels Paris historique travaille depuis plus de 50 ans. Il y a là matière à mettre en valeur nos expériences liées à l'urbanisme et aux transformations d'immeubles. Nous sommes sûrs que bon nombre de personnes s'y intéressent et que ces conférences issues de notre travail et que nous serons les seules à proposer, attireront d'autres publics.

Les succès des **rallyes**, des **cafés-patrimoine** et des **journées européennes du patrimoine** ne se démentent pas. 2017 nous aura permis d'ouvrir un nouveau lieu dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, à l'occasion des JEP : la maison des Erard, célèbre famille des facteurs de pianos, harpes et clavecins.

La **bibliothèque** et la **photothèque** dont devenues **médiathèque**. Aujourd'hui nous numérisons et cataloguons le trésor iconographique (images, photos, diapos...) dont nous disposons. Il servira évidemment à nos conférenciers et nous le rendrons accessible, sous certaines conditions, aux adhérents et au public plus généralement, via internet ou sur place à l'association.

S'agissant plus précisément des dossiers qui nous ont beaucoup préoccupés cette année, il faut parler du **lac Daumesnil** que la Ville de Paris veut transformer en baignade... Dès le début nous avons compris que ce projet démagogique était une imposture, un vrai scandale, un acte de vandalisme. Tous les experts s'accordaient à dire et à écrire qu'il était infaisable et aux coûts annoncés. Ouf la Ville, dans sa « sagesse » (!) vient d'annoncer son abandon. Belle victoire, car nous pensions devoir nous mobiliser comme nous l'avions fait pour les serres d'Auteuil. Une autre satisfaction : les **quais de Seine** ont été rendus aux piétons, ils ne devraient plus être cette autoroute urbaine créée dans les années 1960. Nous nous en réjouissons, car, rappelons-le, le site et le paysage de la Seine sont classés au patrimoine mondial, et l'UNESCO avait déjà fait valoir cette protection pour que la Municipalité redonne à cette partie de la ville une autre vocation...

S'agissant par ailleurs de cette protection internationale, nous avons écrit à la ministre de la Culture pour que la zone tampon prévue par les textes soit enfin mise en place.

Qu'en est-il du **projet présidentiel de réaménager l'île de la Cité**, voulu par François Hollande ? Il semble pour le moment avoir été classé ! Nous sommes par ailleurs très attentifs sur certains projets démesurés, pris dans la pénombre de certains cabinets et dont on commence à parler : création de nouvelles **passerelles « construites »**, projet immobilier dit innovant. Une pétition est ligne, signez-la. Elle demande simplement l'organisation d'un débat public sur ce sujet.

De même nous sommes également à l'origine de la pétition sur les **tours à Paris**. Nous réclamons la mise en place d'un référendum parisien sur la question. Signez-la également !

## **Suivi des dossiers et perspectives 2018**

---

Il est temps pour moi de faire maintenant un petit rappel historique sur les origines et les missions de Paris historique, car à cette date, il n'y a plus d'obstacle au dépôt du projet de **restauration de notre cellier** à la DRAC puis de commencer les travaux. Nous avons obtenu la délégation de MO de la Ville de Paris et avons signé un bail gratuit avec *Elogie*, gestionnaire de l'immeuble mitoyen, construit sur le dernier tiers de la cave.

Un certain nombre d'entre vous peuvent s'étonner en effet que Paris historique prenne « à sa charge » une opération aussi ambitieuse et onéreuse. Il faut rappeler que l'association a été créée en 1963, à l'époque où il était programmé de détruire une grande partie du Marais. La rue François Miron devait quasiment disparaître. Pour empêcher cela, notre association parvient à bénéficier de la jouissance de notre **maison d'Ourscamp**, pratiquement en ruines. Charge à elle de la restaurer, voire même d'en reconstruire des parties. Nous voulions à l'époque être un exemple pour illustrer la théorie que nous défendons : « restaurer plutôt que de détruire et reconstruire ». Ce défi nous l'avons gagné puisque notre siège est aujourd'hui une véritable vitrine. Il est propriété publique et largement ouvert aux visiteurs et aux touristes. Il s'agit maintenant de continuer ce challenge en restaurant la cave ne serait-ce que pour qu'elle soit aux normes des ERP. Nous le savons il s'agit d'un vrai nouveau défi qui nous engage sur plusieurs années et qui nécessitera de gros fonds. Nous sommes prêts à le tenter, même si cela peut sembler démesurer. Cela l'était aussi en 1963 à l'époque où nous avons pris en charge la restauration de la maison... Il s'agira évidemment pour nous de tout mettre en œuvre pour trouver ces fonds, notamment par des subventions publiques, des opérations de mécénat et de financement participatif en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Chacun d'entre nous, bénévoles et adhérents, sommes tous concernés, chacun d'entre nous amoureux de ce patrimoine doit être l'ambassadeur de ce superbe projet culturel et **CITOYEN**. Nous comptons sur vous tous. Tout de suite, notre nouveau ACMH vous exposera sous forme de diapositives le projet que nous allons déposer.

## **Conclusion**

---

En conclusion je renouvellerai mon appel pour toujours plus d'adhérents et pour de nouveaux volontaires. J'en appelle aussi à votre enthousiasme pour nous aider dans nos opérations de recherches de financement pour restaurer le cellier. Toutes les sommes, même les plus petites, sont acceptables, et en plus elles sont déductibles.

Pierre HOUSIEAUX

16 mars 2018